

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignières Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29

FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 20 septembre 2022

Convocation du : 12 septembre 2022

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MME CONNEAU MARIE, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR MAUNOURY REMY

Absents Excusés : MR ESNAULT MARCEL, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR GESLAIN DENIS

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2022-019 Effacement de dette

Vu la clôture de la procédure de liquidation judiciaire

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, prononce l'effacement des dettes eau potable du compte ci-après :

- Commune concernée : JAVRON LES CHAPELLES
- Abonnement : M31800
- N° tiers : 1304625667
- Montant : 239.75 € T.T.C
- Cet effacement de dettes concerne :
 - 2^{ème} semestre 2021 - pour une consommation de 93 m³
- Information de la Trésorerie - courrier du 07/09/2022 et autorise Monsieur le Président à émettre le mandat correspondant à l'article 6542 créances éteintes.

Pour copie certifiée conforme,
A St Aignan de Couptrain, le 20 septembre 2022.

Le Président,
J. -L. LECOURT

